

Monsieur Michel CADOT
Préfet de la Région Ile-de-France
5 rue Leblanc
75015 Paris

Paris, le 9 juin 2020,

Monsieur le Préfet,

En réponse à notre courrier du 24 avril portant sur la fin de la trêve hivernale, vous nous indiquiez votre volonté de nous tenir informés des résultats d'une première réunion du 30 avril portant « sur le thème spécifique du logement » et de nous « associer aux prochaines réunions de travail sur l'ensemble du champ de l'hébergement et du logement ».

Malgré des échanges ponctuels avec certaines associations et fédérations signataires du courrier, il nous semble que cette proposition d'une concertation renforcée reste encore à mettre en œuvre. Cela est d'autant plus urgent que la date du 10 juillet et donc de la fin de la trêve hivernale approche à grand pas. Du point de vue de la continuité de l'hébergement comme de l'accès au logement, ces deux sujets doivent être anticipés avec les opérateurs associatifs pour que nous ne nous retrouvions pas collectivement, au lendemain de la trêve, devant des expulsions locatives ou des remises à la rue laissant les personnes sans solution pérennes et dignes.

Sur le point de la fermeture des centres, nous nous permettons d'émettre une alerte. Malgré l'engagement du Ministre Julien Denormandie de prolonger le « dispositif exceptionnel » d'hébergement au moins jusqu'au 10 juillet pour éviter les remises à la rue - engagement traduit dans la circulaire « logement d'abord » du 3 juin - nous constatons une situation inverse sur le territoire de la Seine-Saint-Denis. Des centres d'hébergement hivernaux, dont les opérateurs associatifs ont pourtant proposé le prolongement ou la pérennisation, sont d'ores et déjà fermés pour certains et annoncés de l'être pour d'autres avec pour conséquence la remise à la rue de dizaines de familles ou personnes isolées. Les déconventionnements hôteliers, déjà à l'œuvre, concomitants de ces fermetures produisent déjà une augmentation importante des remises à la rue alors même que nous nous trouvons en période de prolongation de période hivernale.

Les associations et fédérations signataires du courrier du 24 avril réitèrent donc leur proposition d'une concertation renforcée, portée à l'échelle régionale, pour entrer définitivement dans une approche généralisée du logement d'abord et, dans l'urgence, anticiper la fin de cette trêve hivernale en Ile-de-France.

Restant à votre disposition pour toute proposition de rencontre,

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos salutations respectueuses.

Arthur ANANE

Président



Eric CONSTANTIN

Directeur de l'agence IdF



Sébastien CUNY

Délégué Général



Daniel GOLDBERG

Président



Virginie AUTRAN

Directrice Générale



Gérard BARBIER

Président



Françoise BOUSQUET

Directrice territoriale
Lutte contre les exclusions IDF



Evelyne FIKUART

Directrice du pôle
SIAO / Hébergement
Logement



Christine LACONDE

Directrice Générale



Valérie PELISSON-CORLIEU

Directrice Générale



Patrick ROUYER

Administrateur

**Groupement Francilien de
Régulation hôtelière**

Copie à Madame Isabelle ROUGIER, Directrice de la DRIHL